

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 MAI 2015,
À 20 H 30 À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU
1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
 Sylvain Delisle, conseiller
 Louis Gosselin, conseiller
 Serge Pouliot, conseiller
 Mme Debbie Deslauriers, conseillère
 Josée Pelletier, conseillère

ABSENT: M. Julien Milot

Brigitte Boulianne, adjointe-administrative est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2015
4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2015
5. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
6. Rapport des membres du conseil et du maire
7. Résolution: Adoption - 2^e projet modification règlement zonage
8. Résolution: Acquisition du véhicule de service pour le Service sécurité incendies
9. Résolution: Octroi - Contrat de balayage de rues
10. Résolution: Autorisation de travaux - Bell
11. Comptes à payer
12. Période de questions
13. Clôture de la séance

Une assemblée de consultation publique a été tenue à 19h30 lors de laquelle une présentation du second projet de règlement numéro 557-2015 intitulé: *Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 304 et le règlement de zonage numéro 305 afin de créer la zone CA-8, établir les usages pouvant y avoir cours et les spécifications associées, de constituer les normes de construction et d'implantation des bâtiments de la 'Classe Habitation 2', de retirer cette classe de la zone AA-4, et d'établir les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation, les conditions d'utilisation et d'opération des camions-restaurants* a été faite. Le maire et les membres du conseil présent ont répondu aux questions et noté les préoccupations des citoyens présents dans la salle.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h 30 par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 723-15**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Serge Pouliot et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 724-15**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 AVRIL 2015

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Josée Pelletier et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2015, tel que rédigé.

**RÉSOLUTION
NO: 725-15**

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 14 AVRIL 2015

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Josée Pelletier et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 avril 2015, tel que rédigé.

5. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois d'AVRIL 2014 : 15
Coût des travaux: 591 000.00 \$

6. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

7. RÉSOLUTION: ADOPTION - 2ÈME PROJET MODIFICATION RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est **proposé** par Sylvain Delisle et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de dispenser l'adjointe à la direction de faire la lecture du Projet de règlement.

Ce point est reporté à une date ultérieure.

**RÉSOLUTION
NO : 726-15**

8. RÉSOLUTION: ACQUISITION DU VÉHICULE DE SERVICE POUR LE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIES

Il est **proposé** par Louis Gosselin, **appuyé** par Debbie Deslauriers, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'acquisition du véhicule de service pour le service sécurité incendies des Industries Lafleur pour un montant de 169 889,00\$ plus les taxes. Les fonds proviendront du règlement d'emprunt no. 558-2015 approuvé lors de la séance du 7 avril 2015.

**RÉSOLUTION
NO : 729-15**

11. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Debbie Deslauriers, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant 148 923.55\$ pour le mois d'avril 2015 et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient

autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **730-15**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire et les conseillers présents ont répondu aux questions des personnes présentes dans la salle.

**RÉSOLUTION
NO : 730-15**

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Debbie Deslauriers et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 25.

BRIGITTE BOULIANNE
ADJOINTE À LA DIRECTION

YVES COULOMBE
MAIRE